

Communiqué de presse
Jeudi 20 septembre 2018, à Brest

Accord de partenariat Région Bretagne/WPD

Des intérêts communs pour développer l'éolien flottant

La Région Bretagne et le groupe WPD, producteur d'électricité 100 % renouvelable, ont choisi le FWP Atlantic Forum pour sceller leur nouvel accord de partenariat sur l'éolien flottant.

Loïg Chesnais-Girard, Président de Région, et Vincent Bales, Directeur général de WPD offshore France, ont présenté, ce jour à Brest, cette coopération originale voulue entre un territoire maritime et un important énergéticien européen.

Ce partenariat sera proactif de part et d'autre :

- **la Région Bretagne**, très impliquée dans le développement des énergies marines, est en mesure de proposer une offre globale de services aux industriels de la filière (cluster Bretagne Ocean Power, terminal EMR de Brest, mobilisation des autres infrastructures portuaires bretonnes).
- **WPD**, de son côté, apportera son expertise technique sur la levée des risques autour des sites éoliens flottants et sur les conditions d'industrialisation de la filière, à l'export notamment.

➤ **À propos de la Région Bretagne** : le développement de la filière énergies marines, dans toute sa globalité, est une priorité pour la collectivité qui s'est traduite en 2016 par le vote d'une stratégie EMR. L'éolien flottant y tient une large place de même que la structuration de la filière (accueil portuaire, solutions industrielles, sourcing...). La Région a déjà noué des accords de partenariat avec Naval Energies et Eolfi et envisage de se rapprocher d'autres énergéticiens et industriels, acteurs de cette filière.

➤ **À propos de WPD et WPD offshore France** : producteur d'électricité d'origine 100 % renouvelable, WPD développe, construit et exploite des parcs éoliens terrestres et maritimes dans une vingtaine de pays à travers le monde. Actif depuis 2000 dans l'éolien en mer, WPD offshore fait figure de pionnier dans ce domaine avec la construction de 3 parcs éoliens en Mer du nord. Plus récemment, le groupe a remporté 2 appels d'offres à Taiwan pour une capacité de 1000 MW qu'il construira à l'horizon 2020.

WPD porte également de grandes ambitions en France. Colauréat des parcs éoliens en mer de Courseulles et Fécamp que le groupe développe depuis 2007, WPD participera aux futurs appels d'offres, notamment ceux attendus en Bretagne.